

**L'hon. M. Olson:** C'est vrai, et je puis expliquer cette déclaration en quelques phrases. Si les députés veulent réellement voir les choses de façon objective et aller au fond des problèmes en vue de les résoudre, alors, je dis que les propos du député de Fraser Valley profiteront beaucoup plus à la recherche de solutions que tous les gémissements et les plaintes des députés d'en face.

Le député de Qu'appelle-Moose Mountain a essayé de me faire comprendre que le séchage du grain posait des problèmes. J'ai tout de suite reconnu que le problème était de grande envergure. Le député a laissé entendre que la Commission des grains devrait fournir certains services. Je tiens à ce qu'il sache qu'on fournit déjà ces services et que nous allons les améliorer aussi rapidement que possible. En ce qui concerne la Commission des grains, ses services sont gratuits et orientés, autant que possible, vers ce que nous pourrions appeler le contrôle de la qualité, l'offre de conseils et autres choses de ce genre, afin de s'assurer qu'aucune erreur grave, pouvant endommager la qualité du blé, ne sera commise.

Le député a aussi proposé que la Société du crédit agricole déclare un moratoire sur les paiements. Nous ne sommes pas enclins à le faire. Toutefois, nous avons—depuis quelque temps déjà—un règlement en vertu duquel un cultivateur dont les récoltes ont eu à souffrir des conditions climatiques peut demander à la Société du crédit agricole l'autorisation de différer son paiement. Si sa demande est motivée, elle sera acceptée.

Je crois que c'est le député de Madawaska-Victoria qui a demandé s'il ne conviendrait pas de créer une commission pour la commercialisation des pommes de terre. Je tiens à l'informer que le groupe d'étude s'occupe de la question. Ce qui à mon point de vue, est plus important, c'est qu'avec le concours des ministres provinciaux, nous avons presque trouvé le moyen d'habiliter légalement et techniquement la commission nationale des marchés à prendre cette initiative. Nous ne nous préoccupons pas outre mesure de savoir si cela nécessitera un transfert de juridiction des provinces au gouvernement fédéral, dans ce domaine particulier, ou si l'on conclura un contrat. Mais si l'on prend cette initiative, nous voulons aboutir à un résultat. Nous avons fait énormément de progrès au cours des réunions que nous avons eues avec les provinces depuis juillet déjà, si je ne me trompe. Nous avons mis ensemble nos connaissances pour trouver une solution.

Le député a également suggéré qu'il y avait eu une diminution du nombre d'acres plantés

en pommes de terre au Nouveau Brunswick. Ou bien s'informait-il à ce sujet? Ce n'était pas très clair. Au cours de la période quinquennale allant de 1961 à 1965, le chiffre moyen d'acres plantés en pommes de terre au Nouveau Brunswick était de 53,600 alors que cette année, il est de 61,000. Il n'a donc pas baissé.

J'en arrive maintenant à la question soulevée par le député de Crowfoot. Il s'est plaint d'une stimulation des ventes insuffisante. Je le récuse. La Commission canadienne du blé ne crie pas sur les toits où elle envoie ses démarcheurs. Il a reproché au ministre de l'Industrie et du Commerce d'avoir été en Amérique du Sud, sans y avoir vendu de grain. Qu'est-ce qui fait croire au député que le ministre n'essayait pas d'y vendre du grain? Je serais fort surpris qu'il ne l'aie pas fait.

**L'hon. M. Stanfield:** Il m'a dit qu'il ne l'avait pas tenté.

**M. Horner:** Je n'ai jamais dit cela. Nous n'avons jamais vendu de grain à l'Amérique du Sud.

**L'hon. M. Olson:** Ma foi, monsieur le président, je suppose qu'on nous critiquerait si nous n'explorions pas toutes les possibilités de vente, que ce soit en Amérique du Sud, en Asie ou ailleurs.

Le député se plaint également de la baisse des exportations de farine. Je m'en inquiète comme tout le monde, ainsi que de la baisse des exportations de toute autre denrée, mais je ne crois pas que le député ait raison de dire que la Commission canadienne du blé ne fait pas du bon travail pour l'animation des ventes.

Le député s'est également plaint de notre retard à propos de la recherche. Je crois qu'il lisait l'exposé du Conseil économique quand il a dit que nos efforts en matière de recherches étaient en retard sur ceux des États-Unis; je pense qu'il s'agissait des États-Unis. Je me demande si le nombre de savants par million d'acres, le nombre de dollars consacrés à la recherche et ainsi de suite constituent un critère valable. Dans ce contexte, le député parlait, je crois, de la culture des plantes céréalières. En ce qui concerne le blé dur, on a mis au point un plus grand nombre de variétés nouvelles au Canada que d'en toute autre partie du monde. Ainsi, je ne crois pas que nous devions nous excuser du travail de nos chercheurs dans ce domaine.

Le député a également parlé du comité directeur de la conférence de mars prochain et a critiqué l'insuffisance de la délégation, mais j'ai déjà répondu à cette critique.